



123^e CONGRÈS

de la
**Confédération
Musicale de France**

DU 11 AU 14 AVRIL 2024
À SAINT-OMER



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CMF

123^e CONGRÈS
de la
Confédération
Musicale de France

LES MEMBRES DU BUREAU



Christophe MORIZOT
Président

christophe.morizot@cmf-musique.org



Thierry BOURGUIGNON
Premier Vice Président

thierry.bourguignon@cmf-musique.org



Arlette BRISON
Vice Présidente

arlette.brison@cmf-musique.org



Ludovic LAURENT-TESTORIS
Vice Président

ludovic.laurent-testoris@cmf-musique.org



Nadine DUVAL
Administratrice



Yves GALLO
Secrétaire Général

yves.gallo@cmf-musique.org



Dominique JOUGLA
Trésorier Adjoint

dominique.jouglia@cmf-musique.org



Catheline ROBERT-LALLOUET
Secrétaire Adjointe

catheline.lallouet@cmf-musique.org



Cécile ROY
Trésorière

cecile.roy@cmf-musique.org

LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Amaury BART
(suppléant Camille CHARLES)

Jean-François BART
(suppléant Denis FALLEMPIN)

Philippe BECCUAU
(suppléant Pierre SOUFFLET)

Damien BONNIN
(suppléant René SUAREZ)

Patrice BRISSON
(suppléante Maryse TROTET)

Pierre-Marie BUDELLOT
(suppléant Philippe FONDARD)

David BULCOURT
(suppléant Bruno DRINKEBIER)

Didier CHADAILLAT
(suppléant Philippe FOURNIER)

André CLAVERIA
(suppléant Jean-Claude BOURDIL)

Marie-Blanche DEIANA
(suppléant Laurent LACOTE)

Pierre DEIANA
(suppléant Daniel DI GIAMBATTISTA)

Yves FEDY
(suppléant Patrice MORANDAS)

Sylvain LECLERC
(suppléant Didier FROMONTEIL)

Christian LEONETTI
(suppléant Bruno CHERRIER)

Pascal PIEDEFER
(suppléant Christian HAROIS)

Didier RAYNAL
(suppléante Agnès NITELET)

Jeannine SPENLÉ
(suppléant Jean-Louis SCHNEIDER)

Éric TAUVRON
(suppléante Cécile LECLAIRE)



PROTÉGEZ VOS INSTRUMENTS DE MUSIQUE

L'assurance de la CMF propose à vos musiciens une solution d'assurance
Tous Risques (Y compris bris, vol et dommages pendant le transport)

Music Assur

Cotisation selon la valeur de vos instruments à partir de 30€ par an

TELEPHONE : 02.28.08.85.66

CONFÉDÉRATION
MUSICALE DE FRANCE
Assurances



LE MOT DU PRÉSIDENT



C'est avec un mélange d'enthousiasme et d'émotion que nous nous réunissons à Saint-Omer, Hauts-de-France, pour notre congrès national. Cette région, emblématique pour la CMF, est le reflet d'un réseau dynamique, riche de diversité et d'histoire musicale. Cet événement est d'autant plus symbolique qu'il se tient sur une terre de résilience, ayant surmonté les défis des récentes inondations. Nous adressons nos remerciements à la CMF Hauts-de-France et aux partenaires locaux, notamment à la municipalité.

Ce congrès propose un programme riche, illustrant la qualité et la diversité de notre réseau à travers divers concerts et animations. Il marque également un moment privilégié d'échanges et de réflexions sur nos orientations futures, notamment à mi-chemin du mandat de notre conseil d'administration actuel. Face aux défis récents, y compris la crise du Covid et les changements d'équipe, nous avons avancé dans la réalisation de notre projet associatif en renforçant nos structures et en mobilisant nos membres et bénévoles pour une meilleure mise en œuvre de nos actions.

Nous avons su maintenir nos services essentiels tout en lançant d'importants projets culturels. De plus, nous avons posé les bases pour de nouvelles initiatives autour de thématiques clés telles que la santé du musicien, la formation, et la sensibilisation à des enjeux sociaux. Les prochaines années s'annoncent cruciales pour la concrétisation de ces actions.

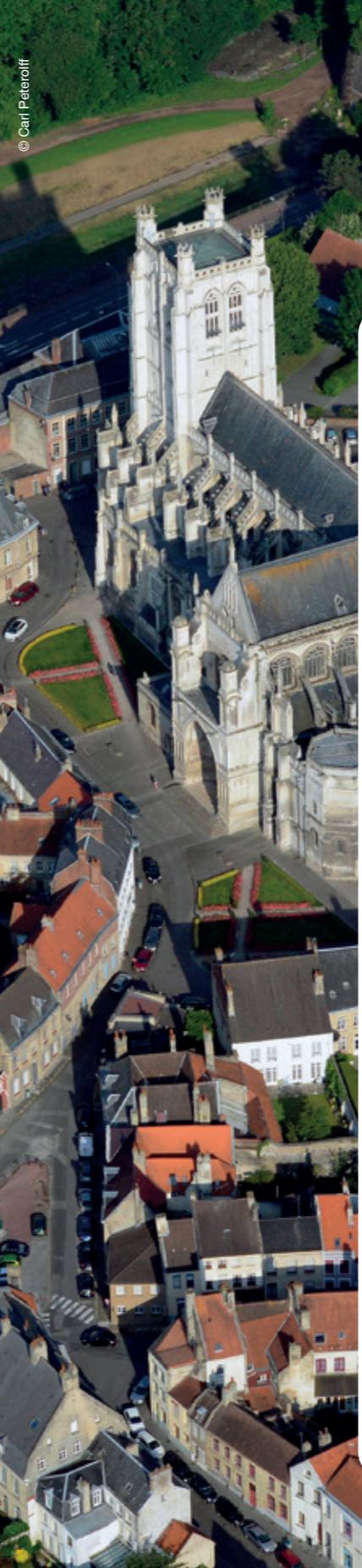
L'engagement récent de la nouvelle ministre de la culture en faveur des dynamiques culturelles en ruralité souligne l'importance de notre mission dans ces territoires. Notre réseau joue un rôle essentiel dans le développement local et le maintien d'une vie sociale riche. Il est crucial de nous mobiliser pour le « printemps de la ruralité », afin de mettre en avant nos réalités et aspirations. Notre congrès est aussi un moment pour affirmer ce rôle.

Nous comptons sur votre engagement pour continuer à vivre la musique ensemble.

Christophe MORIZOT

Président de la CMF

© Carl Pateroff



LE MOT DU MAIRE

M. François DECOSTER

Maire de Saint-Omer et Vice-président en charge de la culture, du patrimoine, des langues régionales et des relations internationales de la Région Hauts-de-France

Et M. Bruno HUMETZ

Adjoint au Maire chargé de la culture

C'est avec un très grand plaisir que Saint-Omer accueillera le 123^{ème} congrès de la Confédération Musicale de France du 11 au 14 Avril 2024.

Merci à Messieurs Christophe MORIZOT, président de la CMF, et Bruno DRIN-KEBIER, président de la CMF Hauts-de-France, d'avoir choisi notre belle ville pour tenir cette rencontre.

Cette proposition est une magnifique reconnaissance pour une terre de musique et de musiciens. Son conservatoire, l'un des plus anciens de France et classé Conservatoire à Rayonnement Départemental, compte plus de 2500 élèves en musique, danse, théâtre et art plastique. Un territoire où la pratique en amateur s'exerce aussi à tous les niveaux et dans toutes les esthétiques, au sein de très nombreuses associations.

Notre Orchestre d'Harmonie, créé en 1831, est l'un des fleurons de cette pratique et une fierté pour la ville et ses habitants. Tout au long de son histoire, on y retrouve les valeurs d'excellence qui animent votre mouvement. Une exigence reconnue par de nombreuses récompenses : 1909 concours international de Paris, depuis 1992 cinq fois grand prix d'honneur, 2023, troisième du premier championnat de France pour orchestre d'harmonie, et bien d'autres.

Un Orchestre d'Harmonie, qui fait également rayonner notre culture, hors de nos frontières, dans de nombreux pays d'Europe et sur tous les continents, avec ces dernières années des représentations à Taïwan, aux Etats-Unis et en Corée.

Saint-Omer sera donc le théâtre idéal pour vos travaux.

Bienvenue à l'ensemble des congressistes et leurs accompagnants et beau séjour dans notre ville.

ILS SOUTIENNENT LA CMF





PROGRAMME GÉNÉRAL DU CONGRÈS

123^e CONGRÈS
de la
Confédération
Musicale de France

JEUDI 11 AVRIL

Moulin à café (MAC) (Place Foch)

14H00 - 15H00

RÉUNION DES MIA

(Mandataires Intermédiaires d'assurance)
Salle des Blasons

15H00 - 17H00

RÉUNION DES PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DE RÉGIONS

- Salle des 2 colonnes

17H00

ACCUEIL DES CONGRESSISTES

Sur le parvis concert de l'ensemble de Trombones du CRD (Direction : Luc Delforge et Sébastien Hennequet)

17H30

INAUGURATION DU CONGRÈS

dans le Théâtre
Discours de Monsieur le Maire de St Omer ou de son représentant et de Monsieur le Président de la CMF

17H30

ENSEMBLE DE TROMPETTES DU CRD ET DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE SAINT-OMER

(Direction : Didier Drinckebier)

18H30

COCKTAIL DINATOIRE

salle des 2 colonnes et
salle du foyer

20H30

CONCERTS

Salle Vauban (Allée des Glacis)

1^{ère} partie :

- Classe de Danse du CRD - Enseignante : Florence Nurit

- Classe de Bandonéon du CRD - Enseignante : Sarah Gillard

2nd partie : Flûte Kiss « Bluegold »

3^{ème} partie : Anastassia Ludmil Quintet

VENDREDI 12 AVRIL

08H00 - 08H30

ACCUEIL Moulin à café (MAC) (Place Foch)

08H30 - 12H30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

salle des 2 colonnes

12H45 - 14H00

REPAS Estaminet La Ducasse (transfert en bus)

14H15 - 15H30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

salle des 2 colonnes

16H00 - 18H00

ATELIER MUSIQUE ET HANDICAP

salle des 2 colonnes

18H45 - 20H15

REPAS Estaminet La Ducasse (transfert en bus)

20H30

CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE SAINT-OMER

Salle Vauban (Direction Philippe Le Meur)

Avec la participation exceptionnelle de 4 solistes clarinettistes et en partenariat avec « Selmer » :
Eric Perrier CRR LILLE - Caroline Delmotte CRR DOUAI
- Thierry Wartelle CRR AMIENS - Nathalie Lockner CRR
LILLE

En guise de Bis à ce programme musical, les participants au congrès munis de leurs instruments seront invités à rejoindre sur scène les musiciens de l'orchestre d'Harmonie de Saint-Omer pour interpréter tous ensemble la pièce *Tarentule* de Manoukian.

SAMEDI 13 AVRIL

08H30

ACCUEIL Moulin à café (MAC) (Place Foch)

09H00 - 10H30

ATELIER CONFÉRENCE : COMMENT LA MUSIQUE TRANSFORME ET SOIGNE LE CERVEAU PAR HERVÉ PLATEL

avec le partenariat de Coups de vents et Aymara

9H00 - 12H00

MASTERCLASS Pour les élèves des CRD de Boulogne, Calais et St Omer (CRD de St Omer) Lilian Lefebvre, clarinettiste, Vainqueur du concours international de Prague, Prix à l'unanimité du CNSM Paris proposera une master class. Partenariat Selmer

10H30

REMISE DES DIPLÔMES pour la session CFGA 2022/2023 dans les Hauts-de-France
(Salle des 2 colonnes)

10H45

**LES TROMPES DE CHASSE LA
ST HUBERT D'HAZEBROUCK**
(Parvis du Moulin à café)

11H15

PRÉSENTATION DES MARAIS par la confrérie du chou-fleur (Maison du Marais)

12H30 - 14H00

REPAS Estaminet La Ducasse (transfert en bus)

15H00 - 17H00

**VISITE DU MARAIS EN BATEAU
TRADITIONNEL ET VISITE DU CENTRE
D'INTERPRÉTATION** (Maison du Marais)

17H30

CONCERT DES ORCHESTRES D'HARMONIES DE WIZERNES ET D'ARQUES

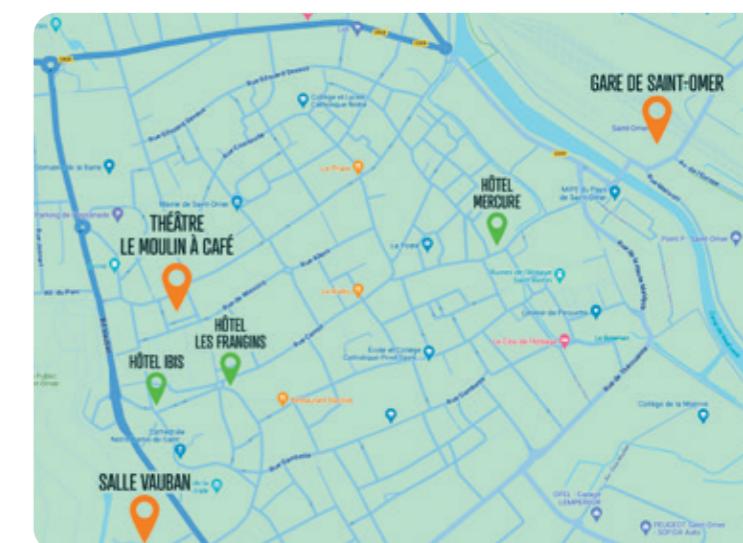
au Kiosque du jardin public (Salle Vauban en cas d'intempéries) (Direction : Sébastien Hennequet et Charles Pierron)

18H45 - 20H15

REPAS au restaurant « Les Frangins, place Victor Hugo »

20H30

**CONCERT DU HAUTS-DE-FRANCE BRASS
BAND** à la salle Vauban (Direction : Luc Vertommen)



DIMANCHE 14 AVRIL

10H00 - 12H00
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET
EXTRAORDINAIRE DE LA CMF
HAUTS-DE-FRANCE**



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

123^e CONGRÈS
de la
Confédération
Musicale de France

VENDREDI 12 AVRIL

8H00 - 8H30

ACCUEIL ET ÉMARGEMENT DES PARTICIPANTS ET DÉLÉGUÉS AU VOTE

8H30 - 8H50

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Mot d'accueil du président de la CMF et du président de la CMF Hauts-de-France
- Présentation de la journée
- Approbation du P.V de l'A.G 2023

8H50 - 12H45

PRÉSENTATION, ÉCHANGES ET VOTE DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT ACTIVITÉ

PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL 2023

par le président

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Soit 7 temps de présentation synthétique de 20 mn des actions réalisées et des perspectives par grands pôles et fonctions (exposés assurés par les membres du bureau référents sur les différents thèmes et par la direction)

1/ Bilan du fonctionnement général, pilotage et gouvernance

- Développement et réorganisation des moyens et pilotage
- Animation de la gouvernance, (bureaux, CA, commissions statuts, etc.)
- Suivi des fédérations

2/ Relations partenariales et institutionnelles

- Relations institutionnelles, liens aux tutelles et ministères
- Les partenariats SACEM et SEAM et les grands partenaires privés
- La CMF dans les espaces de représentation et de coordination inter associatifs

3/ Le pole administration, accueil et services

- La communication

- CMF réseau / Opentalent accompagnement et développement 2023
- L'accueil, l'information, la permanence technique téléphone et messagerie
- Les médailles, diplômes et services divers
- Le service d'intermédiaire assurance
- L'aide aux partothèques des adhérents via le dispositif SEAM

4/ le Pôle pédagogie et formation des chef.fe.s et direction d'ensemble musicaux

- Actions et outils d'appui à la pédagogie : les répertoires conseil, les commissions enseignement et la commission formation musicale
- le DADSM, le CRDSM et la démarche sur les besoins en formation de l'encadrement

PAUSE 15 MN

5/ Le pôle Projets culturels et événementiel

- Le championnat national de Brass band 2023 et la préparation du CNBB 2024
- Le championnat Européen des ensembles à vents à Amiens (ECWO), mai 2023
- Le championnat national d'orchestre d'harmonie à la Philharmonie de Paris
- Les concours en régions labellisés CMF en 2023 et la commission concours

6/ Le Pôle ESS, appui à la vie associative, formation, solidarité et prévention santé (20mn)

- L'appui et la formation des responsables associatifs et bénévoles, le CFGA,
- Le CQP « intervenant en pratique artistique avec la branche professionnelle
- Les formations et les interventions de sensibilisation prévention santé
- Les concerts solidaires

7/ Le pôle ressources, documentation, numérique et observatoire

- Le centre de documentation, CMF Doc, la partothèque,
- CMF média et la veille sur les outils numériques,
- Observatoire réseau, des pratiques et l'enquête musique et handicap, l'étude sur les besoins en encadrement des chœurs

QUESTIONS, DÉBAT ET VOTE DU RAPPORT MORAL ET DU RAPPORT ACTIVITÉ (1H)

14H15 - 15H15

BILAN FINANCIER 2023, BUDGETS PRÉVISIONNELS 2024 (EN RÉVISION) ET BP 2025 - ÉLÉMENTS DE PROGRAMMATIONS

- Présentation et vote du bilan financier 2023
- Présentation et votes du projet de budget prévisionnel révisé 2024 et du BP 2025, et Perspectives d'évolution des cotisations 2025 et vote de la proposition

15H15 - 15H45

QUESTIONS DIVERSES

16H00 - 18H00

ATELIER FORMATION « MUSIQUE ET HANDICAP »

- L'inclusion de toutes et de tous dans les différentes formes de pratiques artistiques et pédagogiques est un des objectifs prioritaires du projet associatif de la CMF. Celle des personnes en situation de handicap est au premier rang et questionne les approches et apprentissages, la pratique individuelle et collective, les parcours et les compétences, les dispositifs et les moyens. Cet atelier national de réflexion et de formation vise à permettre aux membres du réseau de se sensibiliser et d'acquérir les bases théoriques en appui sur des éclairages pratiques sur la question, et à échanger au sein du réseau en vue de favoriser le développement d'approches inclusives. Les questionnements et thématiques de réflexion suivantes guideront les interventions, les débats et les présentations d'expériences
- A quelles réalités, quelles représentations, renvoient les notions de handicap et d'inclusion : comment les appréhender en tenant compte du vocabulaire
 - Comment se posent les problématiques, quelles attentes pour les différentes parties concernées, et selon les différents types de handicaps (psychiques, physiques), quelles approches selon les métiers et les disciplines musicales
 - Pour les encadrants, les responsables associatifs, les enseignants les animateurs d'ateliers : quelles méthodes, quelles pratiques, quelles sources d'inspiration ? comment s'inscrire dans une posture inclusive, dans toutes les esthétiques musicales ? Comment faire évoluer les représentations,

- Découvrir et s'approprier des ressources et des outils pour mieux appréhender le handicap Quelles compétences et quelles formations possibles ?

Ce temps sera organisé sous la forme de 2 interventions présentations suivie d'une séance de questions réponses

- Isabelle Hubert, directrice du réseau national Musique et Situation de Handicap
- Laurent Lebouteiller : expert sur ces questions et ex directeur de conservatoire, pour des apports théoriques sur l'approche dans le champ de l'enseignement musical
- Puis des présentations d'actions et expériences mises en œuvre dans notre réseau seront présentées
- Dominique Jouglard pour la région Aquitaine ; Arlette Brison pour la Vienne ; Didier Reynal pour PACA

SAMEDI 13 AVRIL

9H00 - 11H00 CONFÉRENCE

Comment la musique transforme et soigne le cerveau
Conférence par Hervé Platel (Université de Caen Normandie, EPHE, INSERM, U1077, CHU de Caen, Neuropsychologie et Imagerie de la Mémoire Humaine). Apprendre un instrument de musique modifie le cerveau et produit des effets de neuroplasticité tels que la reconfiguration des régions auditives, motrices et de la mémoire. Nous illustrerons ces changements à partir de résultats scientifiques marquants et discuterons les grandes hypothèses proposées pour expliquer comment la pratique individuelle et collective de la musique change notre fonctionnement cognitif et permet même de « soigner » le cerveau. Notamment, dans le domaine des maladies neurodégénératives, la musique est intéressante dans la régulation de l'humeur mais elle est surtout une stimulation cognitive qui nous a permis de révéler chez des patients Alzheimer à un stade sévère des capacités d'apprentissages insoupçonnées.

123^e CONGRÈS de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE



SAINT-OMER



infos &
réservations



Ville de Saint-Omer



PROGRAMME DES CONCERTS, FESTIVITÉS ET ANIMATIONS



L'ENSEMBLE DE TROMBONES DU CRD



ENSEMBLE DE TROMPETTES DU CRD
ET DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE SAINT-OMER



TANGO



FLÛTE KISS « BLUEGOLD »



ANASTASSIA LUDMIL QUINTET

JEUDI 11 AVRIL

17H-18H30
**ANIMATIONS MUSICALES LORS
DE LA SÉANCE INAUGURALE
DU CONGRÈS**

AU MOULIN À CAFÉ (MAC) Place Foch

Concert de l'ensemble de Trombones du CRD
(Direction : Luc Delforge et Sébastien Hennequet)

Ensemble de trompettes du CRD
et de l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer
(Direction : Didier Drinckbier)

20H30
**PROGRAMME DES CONCERTS
DE LA SOIRÉE D'OUVERTURE
DU CONGRÈS**

SALLE VAUBAN (Allée des Glacis)

1^{ère} partie :

- Classe de Danse du CRD
Enseignante : Florence Nurit
- Classe de Bandonéon du CRD
Enseignante : Sarah Gillard

2nd partie : Flûte Kiss « Bluegold »

C'est au son des flûtes et au travers de répertoires d'auteurs contemporains, que les flûtistes Laurène Delaliaux, Camille Grignon, Mélanie Janneau et Flavie Jeandel accompagnées de l'artiste plasticienne Elodie Delhelle vous invitent à prendre conscience de trésor qu'est l'Or bleu. Préservons-le !

3^{ème} partie : Anastassia Ludmil Quintet

Anastassia LUDMIL : Chant
Franck DHERSIN : Piano
François TOURNEUR : Guitare
Sébastien DOCHY : Contrebasse
Jérémie MOREL : Batterie



PROGRAMME DES CONCERTS, FESTIVITÉS ET ANIMATIONS

123^e CONGRÈS
de la
Confédération
Musicale de France

VENDREDI 12 AVRIL

20H30
CONCERT DE GALA DU CONGRÈS
SALLE VAUBAN

I'Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer

(Direction Philippe Le Meur)



avec la participation de 4 solistes clarinettistes « Selmer » :
 - Eric Perrier CRR LILLE
 - Caroline Delmotte CRR DOUAI
 - Thierry Wartelle CRR AMIENS
 - Nathalie Lockner CRR LILLE

PRÉSENTATION DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE SAINT OMER

L'Orchestre d'Harmonie de Saint-Omer, une subtile synthèse entre tradition et modernité.



Des racines...

Tradition d'abord, puisque cet ensemble est le fruit d'une filiation complexe qui en fait l'héritier de toute une lignée de formations musicales diverses dont l'esprit a su perdurer malgré les aléas de l'Histoire.

Une culture commune...

Tradition ensuite dans la mesure où ce type de pratique musicale a trouvé dans le nord de la France un terreau très riche qui a permis l'éclosion d'une multitude de formations qui s'efforcent toutes de promouvoir une musique à la fois populaire et de qualité. Cette culture partagée de la musique pratiquée par le plus grand nombre est source d'émulation et d'enrichissement pour tous.

Un territoire...

Tradition enfin dans cet attachement de l'Harmonie et de la Batterie Fanfare à un rôle « citoyen » qui s'exprime régulièrement lors des cérémonies patriotiques ou des manifestations liées aux grands événements de la cité. C'est avec fidélité, en effet, que l'ensemble s'associe aux moments de joie ou de recueillement qui jalonnent la vie du territoire.

Ce riche héritage et cet environnement musical favorable, loin de figer la formation dans une confortable

stabilité, se révèlent porteurs de dynamisme et d'ouverture vers l'avenir et la modernité de l'orchestre peut se lire à plusieurs niveaux.

Un répertoire nouveau et exigeant...

Depuis plusieurs décennies, la formation s'est attachée à développer un répertoire riche et varié afin que le public puisse découvrir une palette enrichie d'émotions artistiques. Cette ouverture s'est concrétisée lors de nombreuses collaborations avec des formations ou personnalités diverses (ensembles vocaux, orchestres de jazz, solistes professionnels, chefs d'orchestre étrangers,...)

Un répertoire en devenir...

En participant régulièrement au concours international de composition « Coups de vents », l'orchestre s'est également beaucoup investi dans l'évolution du répertoire. Cet intérêt pour la création est un moyen de faire progresser l'orchestre et de sensibiliser le public à de nouvelles formes d'expression.

Un répertoire à partager...

La musique est avant tout une richesse qui se partage et s'échange. C'est pourquoi l'Orchestre d'Harmonie a pour objectif permanent de la proposer au plus grand nombre, en se produisant aussi souvent que possible dans le territoire (la formation a déjà donné des concerts dans plus de 25 communes de la Communauté d'Agglomération).

Mais la musique ne connaît pas de frontières et la vie de l'orchestre s'est enrichie de nombreuses expériences hors de France (en Belgique, à Taïwan, aux Etats Unis et plus récemment en Corée du Sud). Ces déplacements permettaient à la fois de représenter, et donc de faire mieux connaître la Région mais aussi de découvrir d'autres pratiques musicales et d'autres répertoires.

Des projets...

L'Orchestre d'Harmonie est inscrit dans une dynamique permanente et des projets à la fois innovants et motivants sont toujours en gestation. Ces initiatives sont portées par une équipe structurée, solide et efficace qui entoure le directeur artistique, Philippe Le Meur et le président, Bruno Drinckbier.

Ces projets se partagent en

- Concerts programmés dans le territoire ou la Région
- Concours, qui permettent à l'ensemble de mener un travail spécifique et de se mesurer à d'autres formations (World Music Contest de Kerkrade en Hollande,

Concours de la Confédération Musicale de France, Championnat National d'orchestres)

- Déplacements en France ou à l'étranger

L'Orchestre d'Harmonie, un lieu de vie...

La musique est certes le centre de gravité du groupe, mais l'aspect humain y est primordial. L'orchestre est avant tout une famille, une famille qui s'est choisie autour d'un objectif commun : produire et promouvoir de la musique de qualité. Tous les âges s'y côtoient (de 15 à 74 ans), toutes les professions et toutes les sensibilités.

Ce brassage intergénérationnel est garant de la bonne intégration des nouveaux arrivants. Cela fait également de l'harmonie un lieu de transmission, à la fois des exigences propres à la pratique musicale, mais aussi des valeurs que suppose la vie en groupe.

Cet esprit de famille va de pair avec une convivialité soigneusement entretenue par des rendez-vous sympathiques et réguliers.

Un cercle de sympathisants...

Il n'est pas étonnant que ce vécu passionnant ait provoqué de nombreux soutiens : un groupe conséquent de fidèles sympathisants vient régulièrement contribuer à la réalisation des projets les plus ambitieux.

Qu'ils en soient remerciés : leurs encouragements sont source d'énergie pour toute l'équipe qui se voit incitée à poursuivre la route.

PRÉSENTATION DES SOLISTES

Eric Perrier

Originaire d'Auvergne, Eric Perrier découvre très tôt la clarinette au sein d'une harmonie, puis poursuit ses études musicales au Conservatoire de Région de Lyon qui seront couronnées par des médailles d'or en clarinette, musique de chambre et écriture (harmonie, contrepoint, fugue).

Après avoir obtenu une licence de musicologie à l'Université de Lyon, il part se perfectionner auprès du clarinettiste Thomas Friedli au Conservatoire Supérieur de Genève où lui sera décerné un Premier Prix de Virtuosité. Titulaire la même année du Diplôme d'État





PROGRAMME DES CONCERTS, FESTIVITÉS ET ANIMATIONS

123^e CONGRÈS
de la
Confédération
Musicale de France



de clarinette, il poursuit sa formation pédagogique au CNSM de Paris sous la direction de Pierre-Yves Artaud et Claude Delangle et obtient son Certificat d'Aptitude de clarinette en 1993.

Il enseigne actuellement la clarinette et la musique de chambre à l'École Supérieure Musique et Danse Nord-de-France et au Conservatoire à Rayonnement Régional de Lille.

Il est régulièrement l'invité de festivals, stages, jurys nationaux (DE, CA, CNFPT) et participe activement à la vie musicale de la région (Orchestre Symphonique de Douai, Festival Les Inouïes, Association Chambre à Part, Ensemble de clarinettes Borée...).

Sa passion pour la musique de chambre l'a conduit à fonder le Duo Sauguet (avec la pianiste Isabelle Hennrich) qui a obtenu les plus hautes récompenses lors de concours internationaux de musique de chambre (Martigues, Guérande, UFAM) et a participé à l'enregistrement de plusieurs disques.

Directeur de collection aux Éditions Billaudot, il contribue à élargir le répertoire de son instrument, notamment en collaborant avec des compositeurs, comme Gilles Martin avec lequel il a écrit une méthode de clarinette au contenu innovant « Clarinette, en scène ! », parue en septembre 2019.

Thierry Wartelle

Ayant commencé ses études musicales au Conservatoire de Douai avec son père, il obtient un Premier Prix à l'Unanimité du Conservatoire National de Musique de Paris, puis le Certificat d'Aptitude à l'enseignement. Soliste de l'Orchestre National d'Île de France puis professeur au Conservatoire à Rayonnement Régional d'Amiens.



Caroline Delmotte

Originaire du Cambrésis, Caroline Delmotte commence très jeune l'étude de la musique. Elle obtient les médailles d'or à l'unanimité de clarinette, musique de chambre, formation musicale et analyse au conservatoire de Cambrai.

Elle se perfectionne dans la classe de Claude Faucomprez au Conservatoire de Lille où elle obtient un 1er prix avec les félicitations du jury. Caroline Delmotte intègre en 1997 le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP) où elle construit pendant cinq ans un parcours musical complet. Elle obtient en effet ses Diplômes de Formation Supérieure de Musique (1^{er} prix) en clarinette (Pascal Moraguès), clarinette basse (Jean-Noël Crocq) et en musique de chambre (Marie-Françoise Bucquet et Nicholas Angelich). Son parcours au CNSMDP s'achève brillamment en classe de pédagogie avec l'obtention du Certificat d'Aptitude (CA) de clarinette.

Caroline Delmotte a accumulé une grande expérience comme musicienne d'orchestre et chambriste. Elle a été membre de l'Orchestre Français des Jeunes (OFJ) sous la direction de Jesus Lopez Coboz, elle a joué avec de nombreux orchestres nationaux et internationaux tels que par exemple l'Orchestre National de Lille, l'Orchestre National de France ou encore l'orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam... Elle a plus récemment été membre du Valentiana orchestra et de l'octuor à vents Eugène Bozza pendant une vingtaine d'années.

Passionnée de pédagogie, Caroline Delmotte enseigne actuellement comme Professeur titulaire au Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Douai où elle initie de nombreux projets visant à diffuser la musique au plus grand nombre tout en assurant une transmission systématique vers les plus jeunes. Elle est aussi régulièrement invitée dans les jurys CNFPT de recrutement des futurs enseignants musiciens.



Nathalie Lockner

Nathalie Lockner fait ses études au Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon dans la classe de clarinette d'Eric Porche où elle obtient son Diplôme d'Etudes Musicales, perfectionnement et Diplôme de concert (ancien prix supérieur inter-régional). Elle se spécialise à la clarinette basse, obtient son Diplôme d'Etudes Musicales au Conservatoire à Rayonnement Régional de Dijon et se perfectionne ensuite avec Jean-Marc Volta, clarinette basse solo de l'Orchestre National de France.

Elle suit en parallèle un cursus universitaire à la faculté de musicologie de Dijon où elle décroche une Maîtrise en 2001. Son sujet du mémoire est consacré à la place de la clarinette dans le répertoire soliste de la deuxième moitié du XX^e siècle. Elle poursuit ses études au CEFEDEM Bourgogne (Centre de formation des enseignants musique) où elle obtient le Diplôme d'Etat de Professeur de Clarinette en 2003. Son goût pour la musique ancienne l'encourage à apprendre la clarinette historique à 6 clés et le chalumeau



(ancêtre de la clarinette) de 2008 à 2013 avec Vincenzo Casale à Gand. Après avoir enseigné sept années dans différentes écoles de musique de Bourgogne, elle enseigne la clarinette, la clarinette basse et dirige la classe d'orchestre (orchestre d'harmonie des élèves du cycle 1) au Conservatoire de Lille depuis septembre 2004 et est nommée au grade de PEA en 2020.

Depuis 2006, elle se produit en concert avec l'orchestre symphonique de Douai au pupitre de clarinette ou de clarinette basse (<https://www.orchestre-douai.fr/>). Elle fait partie aussi de l'ensemble de clarinettes Borée depuis sa création en 2011 (<https://ensembleclarinettesb.wixsite.com/ensboree>). En mars 2020, elle fonde avec une poignée d'amis clarinettistes une nouvelle association E.Cla dans le but de rassembler et échanger sur les outils pédagogiques et communiquer sur les événements concernant la clarinette, la pédagogie, le répertoire, la formation des professeurs et la mise en place de différents concours pour les élèves (<https://eclahdf.wixsite.com/eclahdf>).



© Carl Peteroff



PROGRAMME DES CONCERTS, FESTIVITÉS ET ANIMATIONS

123^e CONGRÈS
de la
Confédération
Musicale de France

SAMEDI 13 AVRIL



DE 9H À 12H
MASTER CLASS POUR LES ÉLÈVES DES CRD DE BOULOGNE, CALAIS ET ST OMER AU CRD DE ST OMER

animée par Lilian Lefebvre, clarinettiste, Vainqueur du concours international de Prague, Prix à l'unanimité du CNSM Paris avec le soutien de Selmer

10H45
LES TROMPES DE CHASSE LA ST HUBERT D'HAZEBROUCK MOULIN À CAFÉ



11H30
PRÉSENTATION DES MARAIS PAR LA CONFRÉRIE DU CHOU-FLEUR MAISON DU MARAIS

Sa devise :
« Faire connaître et reconnaître le chou-fleur du Pays de St-Omer »



15H00 - 17H
VISITE DU MARAIS EN BATEAU TRADITIONNEL ET VISITE DU CENTRE D'INTERPRÉTATION MAISON DU MARAIS



© Carl Peteroff

17H30
CONCERT DES ORCHESTRES D'HARMONIES DE WIZERNES ET D'ARQUES (OHVA)

KIOSQUE DU JARDIN PUBLIC

(Salle Vauban en cas d'intempéries)

l'Orchestre d'Harmonie de Wizernes (Direction : Sébastien Hennequet) et l'Orchestre d'Harmonie de la ville d'Arques (Direction : Charles Pierron)

PRÉSENTATION DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE D'ARQUES (OHVA)

Un Orchestre d'Harmonie amateur composé de cuivres, bois et percussions, où se mêlent toutes les générations.

Nous abordons un répertoire éclectique qui va du conte musical aux variétés en passant par des pièces originales pour orchestre à vent.

Après un succès en 3^e division au Concours CMF Hauts-de-France 2023, l'OHVA est rythmée par les challenges et défis proposés par notre directeur artistique Charles Pierron (coup de cœur du jury 2023).

PRÉSENTATION DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE WIZERNES

De Mémoire de Wizernois, il y a toujours eu une harmonie dans la commune. Comme dans de nombreuses villes de la région cette formation musicale est un acteur incontournable de la vie communale.

La période 14-18 constitua pour les harmonies un élan non négligeable, celui-ci se caractérisa par un essor des défilés et commémoration y compris à Wizernes.

Dans les années 30 deux formations apparaissent dans notre ville : « la Musique Communale » et les « Amis Réunis ». Après la seconde guerre mondiale, on assiste à une fusion de ces deux orchestres pour prendre son nom et sa forme actuelle : Harmonie Batterie Municipale de Wizernes (H.B.M.W.).

En 1958 L'amicale de l'HBMW fut créée, celle-ci a pour rôle d'organiser les différentes activités de l'Orchestre il est impossible de dissocier l'histoire de cette association de l'histoire de l'harmonie.

En 1985 la direction sera confiée à Madame Claudie Langagne, puis à son mari Antoine Langagne en 1987. Le répertoire évolue alors vers des compositions plus actuelles et des concerts de grandes qualités sont donnés à Wizernes, dans la région mais aussi à l'international (Anvers) et dès 1991 alors que le mur de Berlin est tombé depuis peu, les musiciens recevaient l'Orchestre de Bad-Friendwalde (ex Allemagne de l'est) et se rendirent en Allemagne quelques mois plus tard pour une série de concerts (ces échanges se poursuivront jusqu'en 2008). C'est à cette époque que se développera l'école de musique municipale



PROGRAMME DES CONCERTS, FESTIVITÉS ET ANIMATIONS

de Wizernes qui permit aux jeunes musiciens d'acquérir une formation musicale de qualité et permit à l'orchestre d'élever son niveau d'exécution.

Aujourd’hui l’orchestre est composé d’environ 40 Musiciens issue de l’école de musique de Wizernes et plus récemment du CRD d’agglomération de la CAPSO. Il est dirigé par Sébastien Hennequet et se produit plusieurs fois par an lors de concert dans la région (Wizernes, Fruges, Outreau, Helfaut, Hallines, Sanquette...) mais aussi lors de déplacement dans la

ville Jumelle d'Ensdorf. Les programmes sont articulés autour de compositions originales pour harmonie, de thèmes artistiques (Comédie musicale, Musique de film...) et en s'associant parfois à des solistes de talents. Pour sa 1^{ère} participation à un concours, l'Orchestre de Wizernes prenait part en juin 2019 à Abbeville (80) au Concours National d'Orchestres d'Harmonies organisé par la Confédération Musicale de France. Il obtient un premier prix mention très bien avec les félicitations du jury et termine premier de sa catégorie.

L'ORCHESTRE D'HARMONIE D'ARQUES



L'ORCHESTRE D'HARMONIE DE WIZERNES



LE HAUTS-DE-FRANCE BRASS BAND



20H30
**CONCERT DU HAUTS-DE-FRANCE
BRASS BAND**

SALLE VAUBAN (Direction : Luc Vertommen)

PRÉSENTATION DU HAUTS-DE-FRANCE BRASS BAND

Créé en 1992 sous l'impulsion de Philippe Lorthios, le Hauts-de-France Brass Band est une association loi 1901 qui réunit 35 musiciens Français et Belges :

- de la Garde Républicaine, de la Musique de l'Air et de l'Espace
 - de la Musique de l'Infanterie, professeurs de conservatoires régionaux et municipaux d'élèves de Pôle supérieur, CNSMD
 - de lauréats de conservatoires et de concours internationaux.

Tous les membres du Hauts-de-France Brass Band se réunissent bénévolement chaque semaine, autour du même projet, évoluer dans un orchestre de très haut niveau et faire rayonner la région en France et hors de nos frontières.

Le Brass Band a eu l'honneur, en tant que Champion de France, d'être qualifié pour représenter à plusieurs reprises notre pays aux championnats d'Europe qui se déroulent chaque année : Linz (Autriche), Utrecht et Rotterdam (Pays-Bas), Birmingham (Angleterre).

Malmö (Suède), Palanga (Lituanie) ou encore Stavanger (Norvège).

L'orchestre a également eu l'honneur d'être invité au championnat du monde en juillet 2022 à Kerkrade (Pays-Bas), une première pour un Brass Band français.

Enfin, l'ensemble poursuit son développement en travaillant avec des chefs de renommée internationale tels que :

- Franck Renton (Angleterre)
 - Russell Gray (Ecosse)
 - Luc Vertommen (Belgique) directeur musical depuis 2012





CONTACTS

123^e CONGRÈS
de la
Confédération
Musicale de France

MEMBRES PERMANENTS



Mustapha BOUDJEMAI
Directeur
mustapha.boudjemai@cmf-musique.org



Emmanuel MALHERBE
Responsable administratif et financier
emmanuel.malherbe@cmf-musique.org



Emilie DRAPEAU
Production, évènementiel et projets culturels
emilie.drapeau@cmf-musique.org



Eric VARION
Pédagogie et Formation Musicale
eric.varion@cmf-musique.org



Isabelle PONCEL
Chargé des commissions, de la pédagogie et des éditeurs
isabelle.poncel@cmf-musique.org



Safiatou BENDAOUD
Comptable
comptabilite@cmf-musique.org



Morganne DREUX
Communication et Information
morganne.dreux@cmf-musique.org



Jimena PONCE DE LEON
Economie Sociale et Solidaire, formation et prévention
jimena.ponceleon@cmf-musique.org



Alexandra JONQUÈRES
Centre de ressource, documentation et numérique
alexandra.jonquieres@cmf-musique.org

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

RÉGION	NOM DE LA FÉDÉRATION	PRÉSIDENTS	MAIL CMF
ALSACE	Fédération des sociétés Musicales d'Alsace	François HUMBERT	alsace@cmf-musique.org
ASSOCIATION DES CHORALES D'ALSACE	Association des Chorales d'Alsace	Roland KUSTER	chorales.alsace@cmf-musique.org
AQUITAINE	CMF Aquitaine	Sébastien LALANDE	aquitaine@cmf-musique.org
AUVERGNE	Fédération Musicale d'Auvergne		auvergne@cmf-musique.org
BOURGOGNE	CMF Bourgogne	Noelle ROBERT	bourgogne@cmf-musique.org
BRETAGNE	Fédération Musicale de Bretagne	Yves MONTAGNE	bretagne@cmf-musique.org
CENTRE	CMF Centre val de loire	Pierre SOUFFLET	centre-val-de-loire@cmf-musique.org
CHAMPAGNE-ARDENNE	CMF Champagne-Ardenne	Françoise HARBULOT	champagne-ardenne@cmf-musique.org
CORSE	CMF Corse	Pierre DEIANA	corse@cmf-musique.org
FRANCHE-COMTÉ	Fédération Musicale de Franche Comté	Xavier SCHEID	franche-comte@cmf-musique.org
ILE-DE-FRANCE	CMF Ile de France	Philippe TORMEN	ile-de-france@cmf-musique.org
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Fédération de la Région du Languedoc Roussillon	André CLAVERIA	languedoc-roussillon@cmf-musique.org
LIMOUSIN	CMF Limousin	Daniel RAYMONDIE	limousin@cmf-musique.org
LORRAINE	CMF Lorraine	Pierre-Marie BUDELLOT	lorraine@cmf-musique.org
MIDI-PYRÉNÉES	CMF Midi-Pyrénées	David GALASSO	midi-pyrenees@cmf-musique.org
BASSE-NORMANDIE	Fédération Musicale de Basse Normandie	Anne FABLET-RENAUT	basse-normandie@cmf-musique.org
HAUTE-NORMANDIE	Fédération Musicale de Haute Normandie	Pascal PIEDEFER	haute-normandie@cmf-musique.org
OUTRE-MER	Fédération Musicale d'Outre-Mer	Patrice BRISSON	outre-mer@cmf-musique.org
PACA	CMF PACA	Didier RAYNAL	paca@cmf-musique.org
PAYS DE LA LOIRE	Fédération Musicale des Pays de la Loire	Jean-François BART	pays-de-la-loire@cmf-musique.org
POITOU-CHARENTES	Fédération Musicale Poitou-Charente	Michel DUCHEMIN	poitou-charente@cmf-musique.org
RHÔNE-ALPES	CMF Rhône-Alpes	Alex ROSIER	rhone-alpes@cmf-musique.org
HAUTS-DE-FRANCE	CMF Hauts-de-France	Bruno DRINKEBIER	hauts-de-france@cmf-musique.org
HAUTS-DE-FRANCE	FRSM Hauts-de-France	Patrick ROBITAILLE	frsm-hauts-de-france@cmf-musique.org

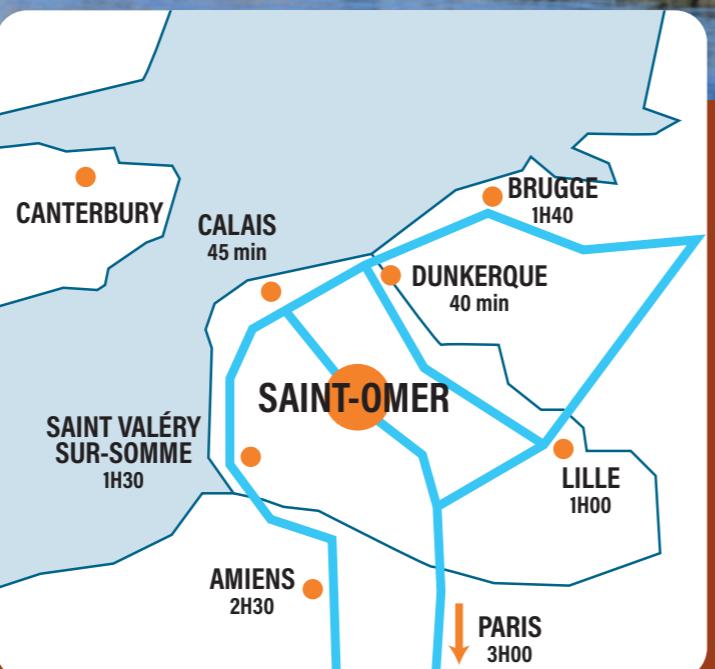


COMMENT VENIR



VENIR À SAINT-OMER (PAS-DE-CALAIS)

- en voiture : A 26
- en train : provenance de Lille ou Arras
- en avion : aéroport Lesquin



10 RAISONS D'ADHÉRER À LA CMF ET DE FAIRE PARTIE DE SON RÉSEAU NATIONAL ET EN RÉGION

1

UNE CONFÉDÉRATION NATIONALE RECONNUE À VOTRE ÉCOUTE ET QUE L'ON ÉCOUTE

Reconnue d'utilité publique, et agréée Jeunesse et Education Populaire, la CMF est conventionnée avec le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Éducation Nationale. Elle négocie des soutiens financiers pour animer, développer des outils et des projets au service de son réseau. Elle représente et défend les intérêts, les valeurs et les spécificités de celui-ci au niveau national auprès des institutions concernées. L'appartenance au réseau confédéral CMF donne aussi à chacun de ses adhérents et aux fédérations locales, un accès plus facile à divers fonds, subventions, appels à projets (à l'instar du Plan fanfare).

2

LE SOUTIEN D'UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ QUI GÉNÈRE DES DYNAMIQUES, DES SOLIDARITÉS ET DES COOPÉRATIONS LOCALES

La CMF est présente partout en France grâce à ses fédérations régionales et départementales, qui offrent directement un accompagnement de proximité aux adhérents. Ils bénéficient ainsi d'une meilleure reconnaissance auprès des acteurs institutionnels locaux. Faire partie du réseau en région permet aussi de faire jouer les solidarités, de mutualiser, de coopérer avec les autres membres ou bien divers partenaires et de participer d'une dynamique au sein du territoire.

3

FAVORISER L'APPRENTISSAGE MUSICAL EN FAISANT ÉVOLUER LES PÉDAGOGIES EN APPUI SUR DES SUPPORTS INNOVANTS ET UN RÉSEAU D'EXPERTS

À travers ses commissions, et les outils qu'elle développe, la CMF appuie son réseau dans ses actions d'enseignement, ses approches pédagogiques et contribue à leur évolution. Chaque année, elle édite des répertoires conseils pour ses adhérents, élaborés par plus de 130 experts bénévoles, pour permettre aux chef.e.s, enseignant.e.s, musicien.nes et élèves de trouver des morceaux correspondant à leurs goûts, leurs niveaux et leur progression. Elle propose des épreuves de formation musicale intégrant les notions de projet de l'élève. Le Centre de documentation de la CMF référence sur son catalogue collaboratif des milliers de partitions et les met à disposition des adhérents sur sa plateforme numérique, CMF Média, les enregistrements de pièces sélectionnées du répertoire, adossés à une application permettant le défilement audiovisuel de la partition.

4

DES OPPORTUNITÉS DE PARTICIPER À DES RENCONTRES ET DES ÉVÉNEMENTS NATIONAUX RENOMMÉS ET ENRICHISSANTS

La CMF permet la rencontre de ses adhérents sous le signe du partage et de la convivialité au travers de grandes manifestations (concours, championnats de brass band, d'harmonie, concerts solidaires, etc.) qu'elle appuie, pilote ou coorganise, en mobilisant les soutiens de grands partenariats privés nationaux. Ces événements sont aussi l'occasion de valoriser le réseau, ses ensembles musicaux, ses esthétiques musicales, d'encourager et soutenir la création artistique via des commandes d'œuvres auprès de compositeurs.

5

VIVRE DES EXPÉRIENCES MUSICALES ET DE CRÉATION GRÂCE À DES PROJETS ARTISTIQUES COMMUNS

Être membre et partie prenante de la CMF, c'est bénéficier de l'expertise et des moyens d'ingénierie de la CMF pour des projets culturels et artistiques nationaux communs. Ceux-ci donnent la possibilité aux adhérents, élèves, ensembles et musiciens de participer à des aventures musicales, des expériences, des occasions uniques : citons entre autres les initiatives passées et en cours que sont : les stages de l'Orchestre national à plectres, le grand concert participatif à la Philharmonie, l'occasion donnée à cent musiciens de la CMF de jouer avec Ibrahim Maalouf à Bercy. Ou encore les projets à venir d'Orchestre national de Jeunes, de Brass band de Jeunes et les performances et festivités en préparation pour les JOP2024.

6

UN ACCOMPAGNEMENT DES RESPONSABLES, DES BÉNÉVOLES, DES PROJETS ET L'ACCÈS À DES FORMATIONS

La CMF apporte, à travers son équipe, ses ressources, sa veille et les informations qu'elle diffuse, son expertise et son soutien auprès des responsables de ses associations et fédérations membres. Elle offre un accès privilégié à des formations adaptées, des actions de sensibilisation, dans le domaine musical, administratif, de la gestion associative (CFGa) pour mieux gérer les structures, encadrer les activités, ainsi qu'en vue d'aider à mieux prendre en compte nombreux d'enjeux tels que la prévention santé des musiciens (troubles de la voix, audition, pathologies musculo-squelettiques, etc.).

UN LIEU RESSOURCE ET UN RELAIS NATIONAL POUR L'EMPLOI & LA PROFESSIONNALISATION

La CMF accompagne ses adhérents sur les problématiques liées à l'emploi associatif relevant de la convention collective ECLAT. Elle travaille étroitement avec Hexopée, le syndicat employeur, ainsi que les partenaires sociaux pour créer les nouveaux métiers de l'enseignement artistique et de la pratique musicale. Elle développe des coopérations avec les autres acteurs de la formation du champ musical (CEFEDEM, Pôle supérieur d'enseignement artistique, CFMI) afin de mutualiser, créer des passerelles ou faire reconnaître des formations en région, des diplômes à destination des encadrant.e.s associatifs, des directeurs et directrices de sociétés musicales, chef.e.s d'orchestres, de chœur, etc. Enfin, la CMF organise l'examen du Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales (DADSM), et accompagne les fédérations pour la mise en œuvre du Certificat Régional de Direction des Sociétés Musicales (CRDSM).

FACILITER LA GESTION, LA PROMOTION DE VOS ACTIVITÉS, L'ACCÈS À L'INFORMATION, AVEC DES OUTILS DE COMMUNICATION MODERNES ET ADAPTÉS

La CMF valorise les actions menées par ses adhérents via son site internet, sa newsletter, une revue de presse journalière et un agenda partagé. Elle réalise des focus sur leurs initiatives, mais aussi sur l'actualité musicale, des bonnes pratiques, des projets exemplaires, des personnalités intéressantes (tel chef.e, compositeur, spécialiste, etc.). Son outil CMF archive valorise et donne accès à l'histoire de la CMF. Elle soutient le développement et l'administration en mettant à disposition un intranet collaboratif, CMF Réseau. Celui-ci propose un espace personnalisé, un module de gestion (membres et contacts, matériel, partitions, cotisations, etc.), un agenda, un site internet dédié, des messageries CMF et une fonction d'envoi de messages en nombre, ainsi qu'un éditeur de statistiques et de rapport d'activités. Bientôt s'ajouteront des outils de comptabilité et de référencement des médailles.

ÉCHANGER, S'OUVRIR AU MONDE GRÂCE AUX OPPORTUNITÉS D'UN RÉSEAU DE PARTENAIRES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Jouant son rôle de « tête de réseau » nationale, la CMF développe de nombreuses coopérations avec ses partenaires et homologues en France et ailleurs dans le monde. Elle est présente dans de nombreuses instances nationales (COFAC, IFAC, CANOPEEA, etc.) et internationales (CISM, ECWO, EBBA, EGMA, EMCY, OFAJ, etc.). Cela permet de conduire ensemble des réflexions, peser auprès des pouvoirs publics, mettre en œuvre des actions communes (enquêtes, observatoires, formation, échanges internationaux, rencontres nationales ou événements européens etc.) La visibilité du réseau s'en trouve renforcée et c'est autant d'opportunités pour ses membres de participer à des projets et des dynamiques nationales et internationales.

DES SERVICES ET AVANTAGES EN MATIÈRE D'ASSURANCES, DE DROITS D'AUTEURS ET DE REMISE DE DISTINCTIONS HONORIFIQUES

La CMF a développé des partenariats permettant à ses adhérents de bénéficier de divers avantages pour leurs activités musicales et la gestion de leur structure.

Société de perception et de répartition des droits

- SEAM : Aide à l'acquisition de partitions, réduction de la redevance annuelle forfaitaire pour les photocopies de partitions
- SACEM : Don annuel, gratuité et réductions pour les événements
- SPEDIDAM : Abattement pour l'utilisation de musique enregistrée
- SACD : Réductions pour des représentations dramatiques

Mutuelle prévoyance et assurances spécifiques

- Assurance de groupe avantageuse pour les structures (responsabilité civile, accidents, locaux, instruments)
- Assurance santé complète et compétitive pour les salariés
- Assurances CMF licence pour les individus : assurance Habitation, assurance Automobile, assurance Mutuelle Santé et une assurance pour les instruments

Des distinctions, médailles et diplômes

- Médailles et diplômes honorant l'ancienneté, la contribution des membres
- Médailles destinées à honorer la longévité de ses sociétés adhérentes
- Attestation destinée à valider le niveau des ensembles musicaux
- Diplômes de fins de cycles pour les élèves des établissements d'enseignement

Offres promotionnelles et bons plans nationaux ou locaux :

- Voyages, instruments et partitions, abonnements divers...

NOUS SOMMES FAITS POUR VOUS ENTENDRE

7

8

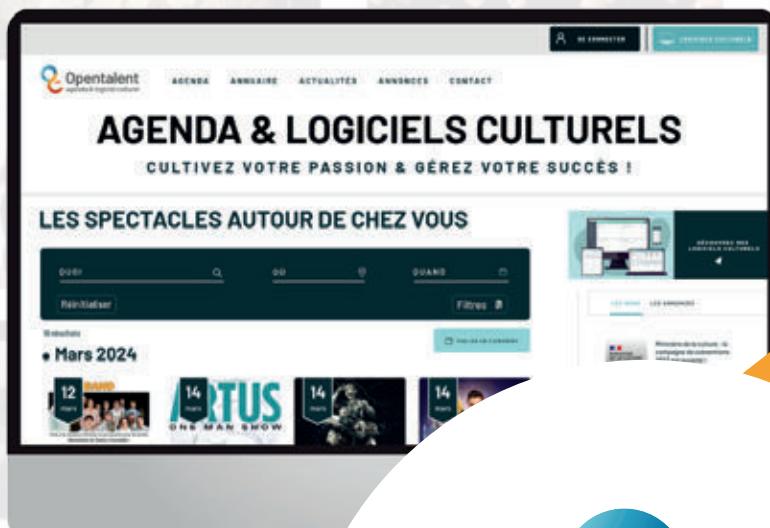
9

10

FAITES LA PROMOTION DE VOS ÉVÉNEMENTS
AGENDA & ANNUAIRE CULTURELS | ACTUALITÉS & ANNONCES



Opentalent
agenda culturel



Opentalent
agenda & logiciels culturels



Multi-utilisateurs



Boostez votre visibilité



Communication en réseau



LOGICIELS DE GESTION ET DE COMMUNICATION
TROUVEZ LA SOLUTION FAITE POUR VOUS



Opentalent
logiciels culturels



Opentalent
Artist

Orchestres, chorales, compagnies
de danse, théâtre et cirque



Opentalent
School

Écoles de musique, danse,
théâtre, cirque et arts



Opentalent
Manager

Fédérations et
collectivités territoriales

Adhérents CMF, vous bénéficiez de conditions spéciales !

Contactez-nous par téléphone au 09.72.12.60.17 ou par mail à contact@opentalent.fr